REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	**Séance du 17 décembre 2019**
COMMUNAUTE DE COMMUNES vexin val de seine	**COMPTE-RENDU DE SEANCE – VILLERS-EN-ARTHIES**
	Secrétaire de séance : Rodolphe THOMASSIN

Délibérations n° 2019-77

Nombre de présents : 40

Nombre ayant pris part aux délibérations (dont pouvoirs) : 42

Délibérations n° 2019-78 à 2019-81

Nombre de présents : 41

Nombre ayant pris part aux délibérations (dont pouvoirs) : 43

Nombre de conseillers communautaires : 48

Quorum : 25

Commune	Liste des conseillers communautaires	Présents / Absents / Pouvoirs
AINCOURT	Emmanuel COUESNON	Présent
	Caroline GUYADER	Présent
AMBLEVILLE	Martine SOREL	Présent
	Philippe BOUILLETTE	Présent
AMENUCOURT	Marie-Thérèse LERET	Présent
ARTHIES	Jean BEERNAERT	Présent
BANTHELU	Gérard LEHARIVELLE	Présent
BRAY ET LU	Michel BERRY	Absent
	Christian PAUL	Présent
BUHY	Jean- Pierre DORE	Présent
CHARMONT	Rodolphe THOMASSIN	Présent
CHAUSSY	Philippe LEMOINE	Présent
	Olivier CAURETTE	Présent
CHERENCE	Philippe VANDEPUTTE	Présent
GENAINVILLE	Alain SCHMIT	Présent
	Jean-Luc CARADEC	Présent
HAUTE- ISLE	Laurent SKINAZI	Présent
HODENT	Eric BRETON	Présent
LA CHAPELLE EN VEXIN	Michel RIDOU	Présent
LA ROCHE GUYON	François DELMAS	Absent
	Antoine PREVOST	Absent
MAGNY EN VEXIN	Jean-Pierre MULLER	Présent
	Nadine BONAL	Présent
	Jean François PICAULT	Présent
	Micheline DROIT	Présent
	Claude MOREAU	Présent
	Sophie LAFAGE	Présent
	Christian FREULON	Présent
	Maryse MAGNE	Présent
	José FORNOS	Pouvoir à N. BONAL
	Caroline BOISNAULT	Absent
	Jean-François ROBRIQUET	Présent

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE	**Séance du 17 décembre 2019**
COMMUNAUTE DE COMMUNES vexin val de seine	**COMPTE-RENDU DE SEANCE – VILLERS-EN-ARTHIES**
	Secrétaire de séance : Rodolphe THOMASSIN

Commune	Liste des conseillers communautaires	Présents / Absents / Pouvoirs
MAUDETOUR-EN-VEXIN	Didier VERMEIRE	Présent
MONTREUIL SUR EPTE	Jean-Pierre JAVELOT	Présent
	Dominique MORIN	Présent
OMERVILLE	Denys DE MAGNITOT	Présent
SAINT CLAIR SUR EPTE	Christophe DEPONT	Présent
	Dominique COURTI	Pouvoir à C. DEPONT
SAINT CYR EN ARTHIES	Martine PANTIC	Présent
SAINT GERVAIS	Michel BOISNAULT	Présent
	Patrice LANGLAIS	Absent
VETHEUIL	Dominique HERPIN-POULENAT	Présent
	Isabelle LEPICIER-CAPUTO	Présent
VIENNE EN ARTHIES	Ghislaine LAPCHIN DE POULPIQUET	Présent
	Serge BILLOUE	Présent
VILLERS EN ARTHIES	Jean-François RENARD	Présent
	Catherine BINAY	Présent
WY DIT JOLI VILLAGE	Georges MOISSET	Présent

L'an deux mille dix-neuf, le 17 décembre à 19h03, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de VILLERS-EN-ARTHIES, sous la présidence de Monsieur Jean-François RENARD, Président.

Monsieur Rodolphe THOMASSIN est désigné secrétaire de séance.

Il est précisé que M. JAVELOT est arrivé à 19h10.

* * * * *

Délibération n°2019-77 Approbation du procès- verbal du conseil communautaire du 12 novembre 2019

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le projet de procès-verbal du Conseil Communautaire du 12 novembre 2019,

CONSIDERANT QU'il n'a été fait aucune mention ou observation,

Le conseil communautaire décide à la majorité :

POUR :	30
CONTRE :	0
ABSTENTION :	12

- **D'ADOPTER** le procès- verbal du conseil communautaire du 12 novembre 2019.

Délibération n°2019-78 Maintien du service commun d'instruction du droit des sols avec les communes du territoire- approbation de la convention type à renouveler avec les communes adhérentes

VU l'article L422-8 du code de l'urbanisme supprimant la mise à disposition gratuite des services d'instruction de l'Etat pour toutes communes compétentes appartenant à des communautés de plus de 10000 habitants ;

VU l'article L5211-4-2 du code général des collectivités territoriales, donnant la possibilité aux communes et à un EPCI de se doter de services communs non liés à une compétence transférée ;

CONSIDERANT la nécessité de créer un service commun d'instruction du droit des sols pour les communes du territoire de la communauté de communes Vexin Val de Seine ;

CONSIDERANT le projet de convention portant sur le maintien du service commun proposé aux communes du territoire ;

Le conseil communautaire décide à la majorité :

POUR : 42
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

- **D'APPROUVER** le maintien d'un service commun d'instruction du droit des sols pour les communes de son territoire et sa mise à disposition à titre gratuite pour une durée de cinq ans ;
- **D'APPROUVER** le projet de convention de service mutualisé passé avec les communes membres ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention avec chaque commune adhérente ;

Délibération n°2019-79 Avenant aux conventions d'objectifs des LAEP d'AMENUCOURT, DE SAINT CLAIR SUR EPTE, DE MAGNY EN VEXIN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000- 321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la délibération n°2019-28 relative à la convention pluriannuelle d'objectifs 2019 – 2020 entre la Communauté de communes et l'association « Les P'tits curieux », portant sur la tenue de LAEP sur les communes d'Amenucourt, de Saint Clair Sur Epte et de Magny En Vexin,

VU les conventions d'objectifs et de moyens 2019-2020 signées entre les parties,

CONSIDERANT QUE le calcul des subventions figurant dans les conventions susvisées est basé sur 12 mois au lieu de 15 mois,

CONSIDERANT QUE les montants prévisionnels initiaux doivent être revus à la hausse de la manière suivante :

Lieu LAEP	Montants prévisionnels dans les conventions initiales prévus (du 1er janvier au 31 décembre 2019)	Montants prévisionnels à verser pour le 1er trimestre 2020 correspondant à 10 séances
Saint- Clair- Sur- Epte	7037.24 €	1995.76 € (10 séances)
Amenucourt	7725 €	2210.43 € (10 séances)
Magny-en-Vexin	7986.62 €	2026.12 € (11 séances)

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

POUR : 43
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** l'avenant joint en annexe aux trois conventions d'objectifs avec l'association « les p'tits curieux » pour garantir le fonctionnement des LAEP visés au 1er trimestre 2020 ;
- **D'AUTORISER** le Président de la Communauté de Communes à le signer ;

- **DE PRECISER** que les coûts prévisionnels de chaque LAEP seront réétudiés au plus proche du réel ;

Délibération n°2019-80 Renouvellement de la convention avec ADAPTE 95 pour la gestion de la structure ALSH « les Filous »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la compétence extrascolaire de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine et plus particulièrement en matière de CLSH ;

CONSIDERANT QU'il est d'intérêt communautaire de soutenir les actions en la matière notamment via la passation de convention d'objectif avec des associations ;

CONSIDERANT la proposition de l'association ADAPTE 95 d'assurer la gestion de la structure ALSH « Les filous » sur le territoire intercommunal pour les vacances :

- d'hiver (10 au 21 février 2020),
- de printemps (06 au 17 avril 2020),
- d'une partie de la période d'été (06 au 31 juillet 2020 et 24 au 31 août 2020)
- d'automne (19 au 30 octobre 2020),

CONSIDERANT QUE le montant total de l'aide versée par la Communauté de Communes sera de 38 880 euros toutes charges comprises pour la période considérée et sera prévu au budget 2020.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

POUR :	43
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

- **D'APPROUVER** pour les périodes susvisées la convention de partenariat pour le développement des activités de proximité avec l'association ADAPTE 95
- **D'AUTORISER** le Président de la communauté de communes à signer ladite convention

Délibération n°2019-81 Attribution d'une subvention de l'association « la source de Villarceaux »

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les demandes de subventions reçues de l'association « La Source de Villarceaux »,

VU l'examen de ces demandes par la **commission culture** de la CCVVS en date du 13 novembre 2019 et la proposition d'accorder une subvention de 2 000 €,

CONSIDERANT QUE le projet pédagogique et éducatif 2019 représentent un intérêt communautaire et contribuent au développement de la culture sur le territoire de la CCVVS,

CONSIDERANT QUE le coût global prévisionnel de cette action,

Le budget prévisionnel du projet : 13 124 € dont les recettes prévisionnelles sont :

Financeurs	*Montant en €uros*
Participation des écoles	*960*
Conseil Régional IDF	*6 200*
DSDEN	*1 800*
CAF Animation	*1 500*
Mairie de Chaussy	*360*
Dons	*304*
CCVVS	*2 000*

CONSIDERANT QUE les crédits sont inscrits au budget, chapitre 65, article 6574,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité :

POUR :	43
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 2 000.00 € sur l'ensemble du projet pédagogique et éducatif de l'année 2019 par l'association sous réserve d'avoir le bilan moral et les photos de l'action subventionnée.

Fin du conseil à 21h01.

Le Président,
Jean- François RENARD

STATISTIQUES - INSCRIPTIONS VACANCES - Les Filous VILLERS EN ARTHIES - 2019

Au 18/11/2019 — 1720 Journées enfant sur l'année 2019

NOMBRE DE JOURS D'INSCRIPTION PAR SESSION

Session	HIVER	PRINTEMPS	JUILLET	AOUT	AUTOMNE	
Nbr de jours d'inscription	290	186	871	157	216	
TOTAL					1720	
rappel 2018	*276*	*356*	*967*	*186*	*298*	*2083*
rappel 2017	*374*	*334*	*766*	*118*	*338*	*1930*

DONT

Session	HIVER			PRINTEMPS			JUILLET		
Tranche d'âge	- 6 ans	6/8 ans	9/13 ans	- 6 ans	6/8 ans	9/13 ans	- 6 ans	6/8 ans	9/13 ans
Nbr de jours d'inscription	152	104	34	100	72	14	322	415	134
rappel 2018	*123*	*104*	*49*	*154*	*127*	*75*	*410*	*363*	*194*
rappel 2017	*153*	*154*	*67*	*130*	*110*	*94*	*299*	*250*	*217*

Session	AOUT			AUTOMNE		
Tranche d'âge	- 6 ans	6/8 ans	9/13 ans	- 6 ans	6/8 ans	9/13 ans
Nbr de jours d'inscription	62	71	24	99	106	11
rappel 2018	*70*	*81*	*35*	*134*	*113*	*51*
rappel 2017	*45*	*45*	*28*	*143*	*132*	*63*

NOMBRE DE JOURS D'INSCRIPTION PAR TRANCHE D'AGE

Tranche d'âge	- 6 ans	6/8 ans	9/13 ans	TOTAL
Nbr de jour d'inscription	735	768	217	1720
rappel 2018	*891*	*788*	*404*	*2083*
rappel 2017	*770*	*691*	*469*	*1930*

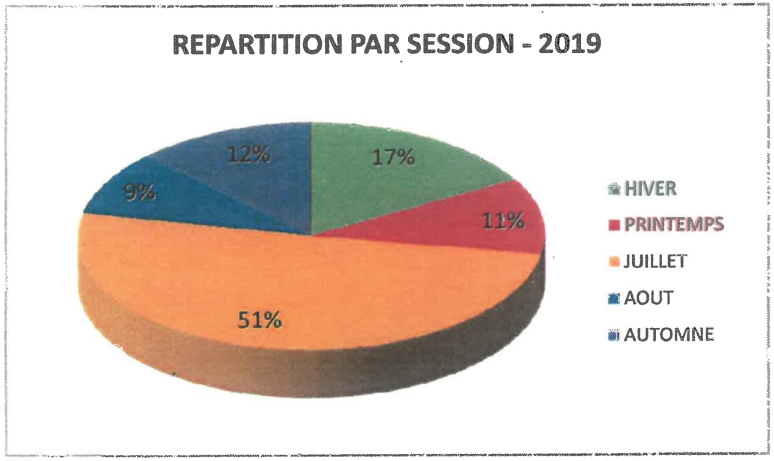

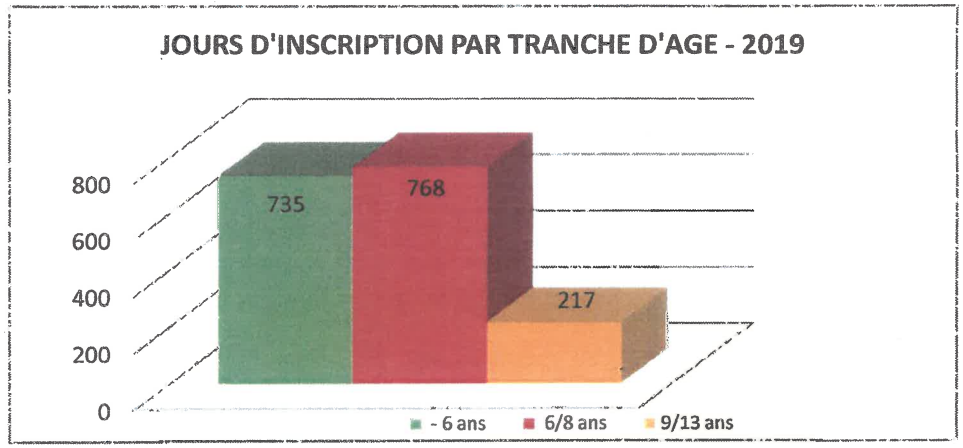

TOTAL AU 18/11 DES JOURNEES INSCRIPTION "LES FILOUS" VACANCES 2019

17 communes concernées sur les 26 de la CCVVS

		TOTAL JOURNEES ENFANTS AU 03/08/2018						Nombre	
		HIVER	PRINTEMPS	JUILLET	AOUT	AUTOMNE	Total vacances	Familles	Enfants
1	AINCOURT	48	16	131	1	23	219	12	16
2	AMBLEVILLE	0	0	9	0	0	9	1	2
3	AMENUCOURT	0	0	0	0	0	0	0	0
4	ARTHIES	12	26	63	5	6	112	5	7
5	BANTHELU	0	0	0	0	0	0	0	0
6	BRAY ET LU	4	3	25	7	4	43	2	3
7	BUHY	0	0	0	0	0	0	0	0
8	CHARMONT	0	0	0	0	0	0	0	0
9	CHAUSSY	61	30	146	31	54	322	7	13
10	CHERENCE	5	0	15	5	0	25	1	1
11	GENAINVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0
12	HAUTE-ISLE	0	4	17	6	14	41	3	4
13	HODENT	0	0	12	4	0	16	1	2
14	LA CHAPELLE EN VEXIN	0	0	0	0	0	0	0	0
15	LA ROCHE GUYON	0	0	0	0	3	3	1	1
16	MAGNY EN VEXIN	0	0	0	0	0	0	0	0
17	MAUDETOUR EN VEXIN	0	0	0	0	4	4	1	1
18	MONTREUIL SUR EPTE	0	0	0	0	0	0	0	0
19	OMERVILLE	13	10	16	13	2	54	4	5
20	ST CLAIR SUR EPTE	0	0	0	0	0	0	0	0
21	ST CYR EN ARTHIES	17	7	52	13	4	93	4	4
22	ST GERVAIS	0	0	2	0	0	2	1	2
23	VETHEUIL	35	22	74	17	31	179	12	16
24	VIENNE EN ARTHIES	17	9	79	10	17	132	5	7
25	VILLERS EN ARTHIES	58	47	172	37	44	358	14	20
26	WY DIT JOLI VILLAGE	20	8	56	8	10	102	4	6
0	COMMUNES EXTERIEURES	0	0	0	0	0	0	0	0
		290	182	869	157	216	1714	78	110

Nombre de communes concernées par session	11	11	15	13	13	17
Nombre de jours de fonctionnement	10	8	20	5	9	52
Taux de remplissage	58,00%	45,50%	86,90%	62,80%	48,00%	65,92%

Capacité d'accueil quotidien maximum 50